

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Débarcadères artisanaux, une économie de pêche hors contrôle

Georges-Maixent NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

Les débarcadères sont d'importants points de débarquements et de commercialisation de poissons. Le gouvernement cherche-t-il à maîtriser l'intégralité des échanges quasi-informels, car peu quantifiés, qui se déroulent dans ces lieux ?

En tout cas, le ministre de la Pêche, Biendi Maganga Mousavou, s'est rendu sur les points de débarquements de poissons d'Ambowè, Alibandeng, Bambouchine et d'Ozoungué, cette fin de semaine, pour vérifier les déclarations des captures de pêche et évaluer les conditions de débarquements des poissons qui en sont issus. Faut-il le rappeler, la branche pêche artisanale en mer est encore mal maîtrisée lo-

calement. Notamment, le nombre de poissons et d'autres produits halieutiques capturés et commercialisés. Le problème date de plusieurs années. La province de l'Estuaire compte une multitude de petites zones de débarquement de poissons provenant de la pêche artisanale.

De Kango à Libreville, en passant par Owendo, Akanda et Donguila, les grossistes, demi-grossistes et revendeurs se ravitaillent dans des nombreux bras de mer dépourvus d'infrastructures adaptées. Bien qu'ayant, certes, une cartographie de ces zones, le gouvernement tarde à mettre une stratégie efficace de comptage et de déclarations des captures. L'administration de la pêche aurait un déficit d'effectif nécessaire à la mise en place des brigades. À quoi s'ajoutent les contraintes logistiques pour se déplacer, de



Photo : Maixent Ntoutoume

Le débarcadère d'Alibandeng, le gouvernement est peu informé de ce qui se passe ici

nuit comme de jour. Certes, en mai 2019, le ministère de la Pêche et de la Mer avait lancé une enquête sur l'ensemble du territoire national pour une

meilleure visibilité du secteur pêche. L'opération devait aboutir à la mise en place de politiques sectorielles efficaces. Mais pour l'heure, la quantité de

poissons pêchés et débarqués, de nuit surtout, échappent à l'économie formelle. Du coup, ce sont des recettes de perdu pour les caisses de l'État.

Bois : la société civile proche des opérateurs

G-M.N.-N.
Libreville/Gabon

Les autorités gabonaises veulent que l'économie forestière devienne un levier économique et social. Une idée à laquelle adhère la société civile intéressée par les questions de gestion forestière. Plusieurs d'entre elles se sont retrouvées à la journée portes ouvertes que l'organisation non gouvernementale (ONG) Brainforest a co-organisée avec d'autres associations, hier au siège du ministère des Eaux et des Forêts, à Libreville.

Les questions de contrôle forestier, de certification forestière et de l'observation indépendante à la gestion durable des ressources naturelles, particulièrement du bois, étaient au centre des échanges. Tout en dénonçant l'exploitation illégale et abusive du bois, la société civile se dit prête à accompagner tous les opérateurs

économiques qui manquent de capacités pour la gestion durable des forêts.

Selon ces ONGs, 71 % des permis forestiers sont détenus par des entreprises asiatiques, qui ignorent parfois les règles d'exploitation. À ce jour, le secteur forestier occupe le deuxième rang dans les recettes de l'État. Il constitue le premier employeur privé. Le secteur apporte une importante contribution au développement socio-économique car, certains opérateurs de la filière participent à la construction d'écoles, de dispensaires et, parfois, de réseaux électriques et hydrauliques dans les villages voisins des zones d'exploitation.

Rosario Bento Pais, ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de l'Union européenne (UE) au Gabon, a participé à la cérémonie d'ouverture de cette journée, qui s'est tenue sur un jour.

Le directeur exécutif de l'Icco au centre technique d'Owendo

Olivier NDEMBI
Libreville/Gabon

À Libreville depuis le début de la semaine, le directeur exécutif de l'Organisation internationale du cacao (Icco), le Belge Michel Arrion, s'est rendu jeudi dernier à l'entrepôt de centralisation des Caisses de stabilisation et de péréquation (Caistab) d'Owendo. La visite du numéro un de l'Icco au Gabon, première du genre, depuis sa nomination à la tête de cette structure regroupant les pays producteurs et consommateurs de cacao, s'inscrit dans le cadre de la mission assignée à l'organisation, à savoir : celle de réguler et d'améliorer le fonctionnement de la filière cacao dans le monde, dans le respect des accords internationaux conclus par les États membres. En se rapprochant des réalités des producteurs de cacao au Gabon, M. Arrion entend donc leur apporter son expertise dans l'analyse et la résolution des problèmes auxquels ils



Photo : Olivier Ndembi

Un instantané de la visite de Michel Arrion (milieu) au centre d'entreposage de la Caistab à Owendo.

sont confrontés. Concrètement, il s'agit d'examiner avec les autorités gabonaises toutes les possibilités d'accroître la production de cacao qui, bien que suivant une courbe ascendante, demeure encore modeste (115 tonnes en 2018, selon les dernières statistiques de la Caistab). Il s'agit aussi et surtout d'en améliorer la qualité, de manière à obtenir un produit passant de son niveau standard actuel à une ressource hautement compétitive et qui satisfasse les attentes de toutes les

parties prenantes (planteurs, exportateurs, importateurs). Toutes les conditions sont réunies au Gabon pour atteindre ces différents objectifs. Au centre technique d'Owendo, sous la conduite de son hôte, Thierry Prosper Mboutou, et de ses collaborateurs, Michel Arrion a donc passé en revue toutes les étapes de traitement du cacao post-bord champ, de l'entreposage en salle de torréfaction (laboratoire). Une séance de travail a mis un terme à cette visite.